



A l'attention de Mr Jean-François Guillot,

Le 08 Mars 2010,

Monsieur le Président Directeur Général,

Les organisations syndicales signataires de la présente exigent la reprise sans délai des négociations sur la base de leurs revendications. L'annonce d'une date de « relecture » de projets d'accords plus qu'insatisfaisants, concernant la rémunération, les classifications et l'organisation du temps de travail, loin d'être une étape du dialogue social, marque la volonté de la direction de passer en force.

Nous voulons croire que notre demande, dans l'intérêt des salariés que nous représentons, ne restera pas lettre morte.

Dans l'attente d'une réponse de votre part,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président Directeur Général, nos salutations distinguées.

Les Organisations syndicales CFDT, CFTC, CGT, FO FEC et SUD